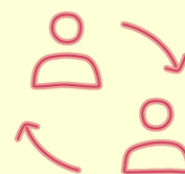




PROJET D'ÉTUDES

CHOIX DE FORMATION



COMPÉTENCES

LINGUISTIQUES



ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE



ÉLABORER SON DOSSIER



PRÉCONSULAIRE

Poursuivre ses études en France (hors 1^{ère} année)

Guide de la Procédure Hors DAP



INFORMATIONS

**ÉTUDES
EN FRANCE**

CAMPAGNE DE CANDIDATURES

PROCÉDURE HORS DAP

2024 - 2025

La procédure **Hors DAP** s'adresse aux étudiants libanais souhaitant poursuivre leurs études en université en L2, L3, M1, M2 ou dans les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce et les écoles d'art.





PRÉPARER MA CANDIDATURE

Faire vos choix de formations

La procédure hors DAP vous permet de choisir jusqu'à 7 formations dans lesquelles vous souhaitez réaliser votre parcours d'études.

Calendrier de la procédure

- Début des inscriptions : **1er octobre 2023**
- Début de la prise de rdv pour le paiement des frais de dossier et la validation : **9 octobre 2023**
- Clôture des inscriptions : **31 janvier 2024**

PIÈCES DU DOSSIER

Rassemblez le plus tôt possible les documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature :

- Diplôme du baccalauréat libanais traduit en français ou en anglais ;
- Relevés de notes de toutes les années universitaires accomplies. Les relevés doivent être traduits en français ou en anglais.
- Attestation d'inscription universitaire pour l'année en cours si vous n'avez pas encore validé votre diplôme ;
- Attestation de réussite au test de certification en langue ou convocation à l'examen si vous ne l'avez pas déjà passé ;
- Pièce d'identité et photo d'identité.

À
ANTICIPER



ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1

Constituer son dossier dématérialisé

- Constituez votre dossier électronique à partir du 1er octobre 2023 sur la plateforme Études en France ;
- Créez un compte dans la rubrique : "*Je m'inscris* " et complétez l'onglet "*je suis candidat*" ;
- Dans la rubrique "*informations personnelles*", téléchargez votre photo d'identité récente et votre pièce d'identité ;
- Dans la rubrique "*parcours et diplômes*", téléchargez le diplôme du baccalauréat ainsi que tous vos relevés de notes universitaires et éventuels diplômes déjà obtenus. Les relevés de notes et les diplômes doivent être traduits en français ou en anglais.
- Dans la rubrique "*mon panier de formations*", sélectionnez au maximum 7 établissements dans lesquels vous souhaitez réaliser votre projet d'études. Vérifier toujours auprès des sites des établissements s'ils exigent une procédure en parallèle avec celle de Campus France ainsi que les prérequis linguistiques.
- Dans la rubrique "*compétences linguistiques*", téléchargez l'attestation de réussite si vous avez déjà effectué le test de langue et reçu les résultats ou la convocation au test si vous ne l'avez pas encore passé.

TESTS LINGUISTIQUES



Pour toute information concernant les tests linguistiques (DELF, TCF) et les cours de français, contactez le Centre de Langue de l'Institut français du Liban cdl.beyrouth@if-liban.com et rendez-vous sur le site internet de l'IFL.

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

2

Validation du dossier

La validation du dossier se fait sur rendez-vous. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts à partir du **9 octobre 2023** jusqu'au **31 janvier 2024**. Pour cela, sélectionnez "*je prends rendez-vous*" pour le dépôt du dossier.

Les frais de dossier de la procédure "Études en France" s'élèvent à 300€, payables en euros et en espèces à la caisse de l'Institut français du Liban, le jour de la validation. Cette tarification couvre le traitement du dossier, la transmission des demandes aux universités via la plateforme, l'entretien pédagogique ainsi que l'attestation pré-consulaire, nécessaire à la demande de visa. Pour rappel, les titulaires d'un baccalauréat français obtenu au cours des quatre dernières années ainsi que les étudiants boursiers du gouvernement français sont exonérés de ces frais de validation.

3

Entretien pédagogique

Après la validation de votre dossier, vous recevrez un message de convocation pour l'entretien par WhatsApp. Cet entretien se déroulera en ligne ou en présentiel. La transmission de votre dossier aux universités aura lieu suite à l'entretien pédagogique.

4

Choix définitif

Vous recevrez les réponses des établissements dans la section "*réponses des établissements*". Vous devez confirmer votre choix définitif dans l'onglet "*je suis accepté*" rubrique "*projet d'étude*" avant le **31 mai 2024**.



ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

5

Attestation pré-consulaire

Suite à la confirmation de votre choix définitif, présentez-vous personnellement à l'Espace Campus France pour retirer votre attestation pré-consulaire nécessaire à la demande de visa étudiant. Les journées dédiées au retrait de l'attestation vous seront communiquées ultérieurement.

6

Visa long séjour étudiant

La demande de visa se fait auprès du Consulat Général de France à Beyrouth. Pour faire une demande, prenez rendez-vous sur le site internet de [TLS Contact](#). Pour plus de détails sur les différentes procédures, consultez les tutoriels mis à disposition en ligne sur le site de [l'Ambassade de France au Liban](#) ou le site de [Campus France Liban](#).



RETROUVEZ-NOUS !



www.liban.campusfrance.org



Campus France Liban



@CampusFranceLiban



beyrouth@campusfrance.org



Des espaces Campus France sont présents dans tous les Instituts français du Liban pour vous guider dans vos recherches et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

L'espace Campus France de Beyrouth est situé sur le campus de l'Ambassade de France, rue de Damas. Retrouvez nos horaires d'ouverture sur notre site internet.